

Pôle CRISTALES - Coordination pour la Recherche et l'Information, les Soins, les Thérapeutiques,  
les Analyses de Laboratoire et l'Education à la Santé



Rapport d'activité 2024

# Table des matières

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                                           | 3  |
| Les vulnérabilités sociales à l'origine de la création de PRACTS .....       | 3  |
| Le programme PRACTS .....                                                    | 4  |
| L'équipe .....                                                               | 5  |
| 1. L'axe « intervention auprès des participant·es et des partenaires » ..... | 7  |
| 1.a Le public rencontré .....                                                | 8  |
| 1.b L'activité auprès des personnes rencontrées .....                        | 10 |
| 1.c Le travail partenarial .....                                             | 13 |
| 2. L'axe formation .....                                                     | 16 |
| 2.a Stages .....                                                             | 17 |
| 2.b Cours .....                                                              | 18 |
| 2.c Mémoires .....                                                           | 20 |
| 3. L'axe production et diffusion de savoirs et pratique .....                | 20 |
| 3.a Les colloques .....                                                      | 21 |
| 3.b Les publications .....                                                   | 23 |
| 3.c. Autres : .....                                                          | 25 |
| Perspectives pour 2025 .....                                                 | 26 |
| Bibliographie .....                                                          | 28 |
| Annexes .....                                                                | 29 |

# Introduction

*« Vous, vous êtes et nous, nous sommes  
Des hommes pareils  
Plus ou moins nus sous le soleil  
Mêmes cœurs entre les mêmes épaules  
Qu'est-ce qu'on vous apprend à l'école?  
Si on y oublie l'essentiel  
On partage le même royaume  
Où vous, vous êtes et nous, nous sommes »*  
(Francis Cabrel, 2008)

En 2024, PRACTS a continué de se construire et de se transformer au contact des nouvelles professionnelles arrivées, mais aussi au contact des étudiant·es et des participant·es<sup>1</sup> du programme.

Si entre 2021 et 2022, le focus était la structuration de l'équipe et de son axe « intervention », en 2023 les efforts se sont concentrés sur la structuration de l'axe « formation » et, en 2024, l'attention a été particulièrement portée sur l'axe « production et diffusion de connaissances et pratiques ». Bien sûr, l'une des caractéristiques principales du travail de l'équipe est l'articulation intime de ces trois axes, donc le travail sur chaque axe permet l'amélioration des deux autres (Marques & Chauvet, 2024).

Dans ce rapport d'activité, seront présentés

- Le programme PRACTS : son contexte de création et d'intervention, ainsi que son équipe ;
- Les trois axes autour desquels le programme s'organise (intervention, formation, production et diffusion de connaissances et pratiques)
- Les perspectives pour 2025.

## Les vulnérabilités sociales à l'origine de la création de PRACTS

Depuis de nombreuses années, la Seine-Saint-Denis est le deuxième département le plus concerné par la demande d'asile selon les rapports annuels de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et par la présence de personnes migrantes, tout statut confondu. Ce public vit un contexte difficile sur le plan professionnel, familial, social qui produit de la vulnérabilité sociale (Castel, 1995) et qui a un retentissement négatif sur leur état de santé somatique et psychique, et inversement<sup>2</sup>.

En effet, aux violences vécues avant et pendant leur parcours migratoire, s'ajoute le contexte de grande précarité sociale du fait des conditions d'accueil en France, de la rupture des réseaux de soutien social et de privation d'activités professionnelle, culturelle, sociale, qui sont des facteurs produisant de la

---

<sup>1</sup> Les participant·es sont les personnes accompagnées par l'équipe PRACTS. Il ne s'agit pas de patient·es, car iels ne sont pas malades ou en tout cas ce n'est pas pour leur problème de santé que nous nous rencontrons. Nous utilisons au départ le terme usager·ère, pour faire référence aux personnes qui utilisent des services publics, dans une logique d'accès aux droits et d'exercice de la citoyenneté. Cependant, les personnes rencontrées font souvent bien plus qu'utiliser nos services, elles participent à sa co-construction avec nous, les professionnel·les. Elles jouent un rôle les unes auprès des autres et auprès des étudiant·es. C'est dans ce sens que le terme "participant·e" nous a semblé plus pertinent.

<sup>2</sup> Voir par exemple les travaux d'Estelle d'Halluin, du Comede et du SAMDARRA.

vulnérabilité physique, mentale et sociale qui doivent être pris en compte avant qu’elles ne se traduisent en maladie mentale (Petrouchine et al., 2018). Si certaines de ces personnes ont un réel besoin de soin psychiatrique, la grande majorité a seulement un besoin d’accompagnement social, qui passe par des activités collectivisantes pour permettre une meilleure intégration sur le territoire et une meilleure participation sociale, impactant favorablement leur santé et les autres éléments de vulnérabilité cités antérieurement.

Cette logique de prévention, particulièrement en santé mentale, est au premier plan du Plan régional de santé, notamment avec l’idée d’« élargir les préoccupations largement au-delà de la seule approche par pathologie [en incluant] le cadre et la qualité de vie » (PRS IDF, 2023, p. 35) ainsi que de la mise en avant de l’approche territoriale (PRS IDF, 2023, p. 37). C’est dans ce contexte que s’inscrit le programme PRACTS, qui propose des activités significatives et collectivisantes sur les territoires afin de construire, étayer et élargir les réseaux de soutien sociaux des personnes en situation de vulnérabilité sociale, notamment du fait d’une migration récente et des conditions de leur accueil.

### Le programme PRACTS

Le programme PRACTS (Prévention et promotion de la santé mentale par des Activités Collectivisantes sur les TerritoireS) a été créé en 2021 grâce à un financement de l’Agence régional de santé d’Ile-de-France, dans la continuité de l’expérience du programme FASDA<sup>3</sup> (Faciliter l’accès aux soins psychiatriques pour les demandeur·euses d’asile).

Ce programme, basé sur les référentiels théorico-méthodologiques de l’ergothérapie sociale (Dias Barros & al., 2002 ; Lopes & Malfitano, 2021), s’adresse à une population en situation de vulnérabilité sociale (Castel, 1995) liée à une migration récente et des ruptures des réseaux de soutien social. L’équipe de sept ergothérapeutes (5 ETP) de PRACTS travaille en lien avec les acteur·trices de l’accès aux droits, à la santé, à la culture, au sport, à l’éducation, à l’emploi, à l’hébergement et au logement, comme on le verra dans la partie dédiée au partenariat.

Le territoire d’intervention est potentiellement tout le 93, pouvant s’élargir à toute la région Ile de France pour certaines activités. Concrètement, en 2024, nos interventions se sont déroulées principalement dans des structures situées à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc Mesnil, Les Pavillons-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Saint Denis (cf carte en annexe 4).

Nos interventions ont pour objectifs de construire, élargir et renforcer les réseaux de soutien social des personnes rencontrées, par des activités diversifiées (alors que leurs activités sont souvent restreintes à la survie), signifiantes et significatives, favorisant leur participation sociale et la pluralisation de leurs rôles sociaux (restreints le plus souvent à la seule étiquette « migrant·e »), ce qui joue un rôle majeur dans la prévention et la promotion de la santé mentale.

Outre les interventions auprès des participant·es et des partenaires, qui sera développé dans la section 1 du présent rapport, le programme PRACTS développe des actions de formation (section 2) et de production et diffusion de savoirs et pratiques (section 3), qui constituent les trois axes du programme et auxquels les participant·es contribuent également. Ces axes et leurs imbrications seront détaillés tout au long du rapport, mais avant cela il importe de connaître l’équipe PRACTS.

---

<sup>3</sup> Pour plus d’informations, voir Marques & Morestin (2020) ou Courtois (2020).

## L'équipe

L'équipe est constituée uniquement d'ergothérapeutes, car ces professionnel·les ne font pas partie des équipes partenaires, alors qu'on peut y trouver les compétences des psychologues, assistant·es sociaux·ales, infirmier·ières, éducateur·trices spécialisé·es, animateur·trices, etc. Les ergothérapeutes viennent apporter leurs compétences professionnelles afin de compléter et s'articuler à celles des autres professionnel·les déjà présent·es sur le terrain. En effet,

Les ergothérapeutes travaillent avec des individus et des groupes qui rencontrent des restrictions dans la participation sociale et occupationnelle, en terme d'activité et de prise de décision, issues à la fois de facteurs individuels (par exemple maladie) et / ou de facteurs sociaux (par exemple pauvreté, chômage, capital social limité, manque de possibilités ou d'accès à des ressources). La citoyenneté participative se réfère à l'engagement avec les sphères civiques, politiques, sociales, économiques et culturelles de la société. Cet engagement s'exprime à travers le sentiment d'appartenance, par l'accomplissement d'occupations quotidiennes, par le partage d'activités/de métiers avec d'autres, et par la contribution des occupations au bien-être collectif et à la prospérité de la société. La restriction potentielle de la participation aux occupations est également une restriction de la citoyenneté. (ENOTHE, Citoyenneté : explorer les contributions de l'ergothérapie, 2013).

Bien que les compétences des ergothérapeutes pour intervenir auprès des populations désignées autrement que par des problèmes de santé soient reconnues sur le plan international, PRACTS est la seule équipe de ce type en France. Et c'est à partir de cette expérience que la profession est en train de se transformer, comme en témoignent l'augmentation des demandes sur le plan de la formation, de la participation à des colloques et de l'écriture d'articles, ce qui sera développé dans les sections suivantes. Ce changement n'a été possible que grâce au renforcement des effectifs en 2022 et grâce aux actions menées pour structurer et articuler l'équipe autour des trois axes cités précédemment.

Après des évolutions importantes dans la composition de l'équipe (cf. tableau 1), l'équipe a travaillé au complet pendant un an (d'octobre 2022 à septembre 2023). Cette stabilité a favorisé la structuration de l'équipe et des modalités d'intervention sur les trois axes. Mais ensuite, des nouveaux mouvements ont eu lieu au sein de l'équipe :

- Départ de Frédéric MORESTIN en mars, absent à partir de décembre 2023 (0,6 ETP)
- Passage d'Arsinoé Bernard-Brunel à 0,6 ETP en avril (à 0,5 ETP jusqu'alors)
- Passage de Joséphine WEMBERGUE à 0,5 ETP en avril (à 0,3 ETP depuis décembre 2023)
- Recrutement de Léonie Le Bouëdec à 0,5 ETP en septembre

Tableau 1 : évolution des effectifs de l'équipe PRACTS entre 2019 et 2024

|                         | mai-19 |                | mai-20 |          | mai-21 |          | oct-21 |          | oct-22 |          | oct-23 |          | oct-24 |          |
|-------------------------|--------|----------------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|
|                         | ETP    | Effectif       | ETP    | Effectif | ETP    | Effectif | ETP    | Effectif | ETP    | Effectif | ETP    | Effectif | ETP    | Effectif |
| Ergothérapeute          | 0,5    | 2              | 0,3    | 1        | 0,6    | 1        | 1,6    | 3        | 5,1    | 7        | 4,6    | 6        | 5,1    | 7        |
| Coordinatrice           | 0,4    | 2 <sup>4</sup> | 0,3    | 1        | 1      | 1        | 1      | 1        | 1      | 1        | 1      | 1        | 1      | 1        |
| secrétaire <sup>5</sup> | 0,1    | 1              | 0,1    | 1        | 0,1    | 1        | 0,2    | 1        | 0,2    | 1        | 0,2    | 1        | 0,2    | 1        |

Ce n'est qu'en septembre 2024 que l'équipe a été de nouveau au complet, ce qui a demandé des efforts d'adaptation et planification sur chaque période où il manquait un mi-temps, puis lorsqu'une collègue

<sup>4</sup> L'une de coordinatrices s'occupait de la mise en place du programme et l'autre de l'étude d'implantation.

<sup>5</sup> Le temps de secrétariat est mis à disposition par le pôle CRISTALES et n'est pas financé par l'enveloppe « précarité ».

était recrutée ou encore pendant les deux mois d'arrêt maladie d'une des ergothérapeutes à temps plein. De plus, la prise de fonction à PRACTS nécessite un temps relativement important du fait du caractère innovant de PRACTS et des conditions d'exercice (grande mobilité, intervention hors les murs), que les jeunes professionnel·les doivent appréhender avant de s'approprier leurs outils de travail, sur le plan théorique et pratique, afin d'être autonomes. D'autre part, dans ce type d'activité le lien de confiance avec participant·es et partenaires est condition *sine quo non* et tisser ces liens prend un certain temps.

Figure 1 : évolution de l'équipe en images entre 2020 et 2024.



La structuration de l'équipe repose notamment sur quatre aspects : les locaux, l'encadrement, les réunions d'équipe et les séances d'analyse de pratiques.

En 2024, l'équipe a enfin déménagé dans des **locaux** adaptés et nous remercions notre cheffe de pôle, notre cadre supérieur de santé, ainsi que tous les services de l'EPS Ville Evrard qui ont contribué à la réalisation de cet objectif. En effet, la grande mobilité et l'intervention sur le territoire rend encore plus important l'ancrage de l'équipe dans des locaux propres à l'équipe et adaptés à ses besoins, permettant de travailler dans des bonnes conditions.

Il est à souligner le soutien d'une **cadre de santé**, Madame Laurence Caron (0,2 ETP mis à disposition par le pôle CRISTALES) qui contribue grandement à la gestion de l'équipe, sur le plan administratif et institutionnel. Son travail est fondamental pour permettre à l'équipe la souplesse nécessaire (changements d'horaire très fréquents, nombreux ordres de mission<sup>6</sup> à faire valider par la direction) tout en respectant le cadre réglementaire, la sécurité des participant·es et des professionnel·les et la qualité de vie au travail.

---

<sup>6</sup> En plus de l'ordre de mission permanent, permettant aux professionnelles de se déplacer en Ile de France pendant leurs heures habituelles de travail, en 2024, **41 ordres de mission** (quasiment un par semaine) ont été signés par la direction des soins, permettant de couvrir les professionnelles en activité en dehors d'Ile de France et/ou en dehors des horaires habituels de travail, soit à partir de 18h30 et en week-end. Ces ordres de mission sont également nécessaires lorsque les activités impliquent des frais, même si elles ont lieu sur le territoire et les horaires habituels.

Les **réunions d'équipe hebdomadaires** permettent de construire collectivement les interventions, les actions de formation, ainsi que celles de production et diffusion de savoirs et pratiques. C'est également un lieu d'élaboration théorico-pratique, puisqu'un article scientifique est présenté par un membre de l'équipe ou stagiaire à chaque réunion, afin d'alimenter les pratiques professionnelles, selon la méthode de la praxis, qui oriente l'ensemble des activités de PRACTS : partir de l'analyse critique de la réalité pratique, l'éclairer par l'analyse critique de la théorie de façon à faire évoluer les pratiques en permanence (Freire, 1968).

Les **séances mensuelles d'analyse des pratiques professionnelles** (durée de 3h), accompagnées par le Dr Jérôme Payen de la Garanderie sont particulièrement nécessaires pour cette équipe pour plusieurs raisons : le caractère innovant du programme, les conditions d'intervention (mobilité intense, intervention très éclatées sur les territoires, dans les structures partenaires et dans l'espace public, le rapport intense à des très nombreux partenaires aux missions et contraintes différentes), les changements d'effectifs de l'équipe, les situations complexes et la charge émotionnelle importante, par exemple. Ces séances ont été mises en place en septembre 2022 et ont été reconduites pour l'année 2024-2025, étant donnée l'évaluation très favorable de l'équipe et de l'encadrement.

## 1. L'axe « intervention auprès des participant·es et des partenaires »

Dans le cadre de l'axe « intervention », l'équipe réalise des permanences hebdomadaires d'une demi-journée dans des lieux d'hébergement et des lieux culturels partenaires, afin d'aller vers (Marques, 2018) les populations et partenaires et ainsi, suivant les besoins, proposer et co-construire des activités telles que des ateliers de musique et de théâtre, des sorties concert ou théâtre, des visites de musées et monuments, des repas partagés, entre autres.

Tableau 2 : planning d'activités d'une semaine type en 2024.

| Jour      | Activité                                           |
|-----------|----------------------------------------------------|
| Lundi     | permanence à Villes des musiques du monde          |
|           | atelier musique à Villes des musiques du monde     |
|           | permanence dans une maison de quartier de St Denis |
| Mardi     | permanence à l'HUDA <sup>7</sup> Arago             |
| Mercredi  | permanence à l'HUDA Einstein                       |
|           | permanence au CADA <sup>8</sup> de Villemomble     |
|           | permanence au pavillon des femmes                  |
| Jeudi     | atelier sortie                                     |
| Vendredi  | atelier réflexif (ex groupe préparation de cours)  |
| Soirée/we | Sortie ponctuelle théâtre, concert et autres       |

Seront présentés dans cette section quelques caractéristiques sociodémographique des participant·es ainsi que les activités réalisées avec eux et enfin, les liens avec les partenaires.

<sup>7</sup> HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

<sup>8</sup> CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

## 1.a Le public rencontré

Malgré le manque d'un mi-temps sur la quasi-totalité de l'année et d'un temps plein pendant 2 mois (arrêt maladie), la file active s'est maintenue quasiment stable, avec 368 personnes rencontrées. Après des évolutions importantes entre 2020 et 2023, les chiffres de 2024 sont relativement stables par rapport à 2023, sauf pour le nombre et la part des femmes dans la file active, qui continue d'augmenter.

Tableau 3 : Evolution de la répartition de la file active selon le genre entre 2020 et 2024

| Genre          | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------|------|------|------|------|------|
| Homme          | 92   | 131  | 217  | 297  | 252  |
| Femme          | 0    | 8    | 56   | 96   | 116  |
| non renseignés | 0    | 0    | 5    | 0    | 0    |
| Total          | 92   | 139  | 278  | 393  | 368  |

La file active est majoritairement constituée d'hommes jeunes, mais le nombre et la part de femmes augmentent tous les ans (24% en 2023 ; 32% en 2024), sachant qu'en 2023, la part des femmes parmi les personnes demandant asile en France était de 38,5% (OFPRA, 2024).

La majorité de notre file active a entre 18 et 39 ans (65%). L'âge médian reste à 33 ans, et l'âge moyen est de 30,4 ans, sachant que ce chiffre est de 33 pour les personnes demandant asile en France (OFPRA, 2024).

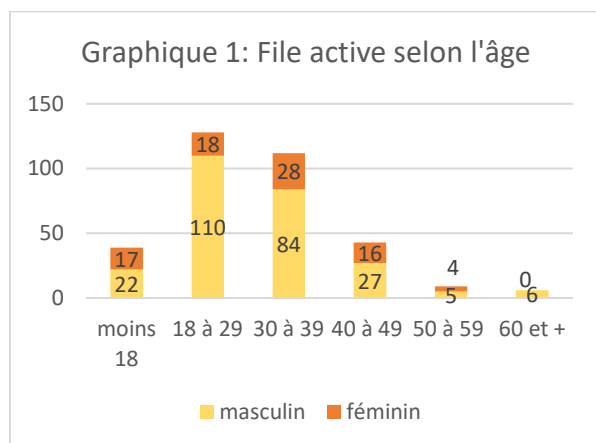


Tableau 4 : Evolution de l'âge des participant.es de PRACTS entre 2020 et 2024

| Age    | 2020 | 2021 | 2022   | 2023    | 2024 |
|--------|------|------|--------|---------|------|
| Max    | 59   | 65   | 61     | 72      | 64   |
| Min    | 17   | 16   | 4 mois | 11 mois | 1    |
| Moyen  | 28   | 29   | 30,6   | 29,6    | 30,4 |
| Médian | 27   | 27   | 32     | 33      | 33   |

Les mineurs : 10% de la file active a moins de 18 ans, la quasi-totalité vivant avec les parents au CADA de Villemomble. Pour cette tranche d'âge, il y a autant de filles que de garçons. PRACTS ne s'adresse pas aux mineurs non-accompagnés, mais s'ils viennent à nos activités, ce qui reste rare, ils sont accueillis.

Quant à la nationalité, l'Afghanistan reste le pays le plus représenté dans notre file active (31%), suivi du Bangladesh (7%), et de la Côte d'Ivoire (5%), pour un total de 38 nationalités.

Graphique 2 : répartition de la file active 2024 selon la nationalité.

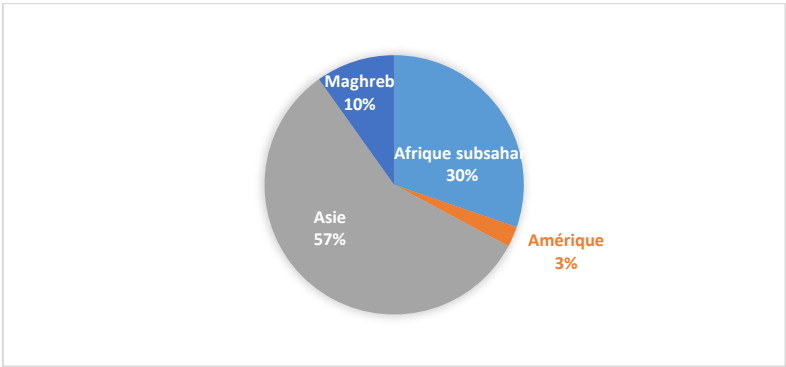


Tableau 5 : Evolution de la file active selon les nationalités regroupées entre 2020 et 2024

|                           | 2020 |     | 2021 |     | 2022 |     | 2023 |     | 2024 |     |
|---------------------------|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Nationalités <sup>9</sup> | Nb   | %   | Nb   | %   | Nb   | %   | Nb   | %   | Nb   | %   |
| Afrique subsahar.         | 49   | 54% | 57   | 44% | 61   | 31% | 76   | 33% | 83   | 30% |
| Amérique                  | 0    | 0%  | 0    | 0%  | 2    | 1%  | 3    | 1%  | 7    | 3%  |
| Asie                      | 38   | 42% | 70   | 53% | 123  | 62% | 131  | 56% | 157  | 57% |
| Europe                    | 1    | 1%  | 0    | 0%  | 2    | 1%  | 2    | 1%  | 0    | 0   |
| Maghreb                   | 3    | 3%  | 4    | 3%  | 12   | 6%  | 20   | 9%  | 27   | 10% |

Cette multiplicité de langues est gérée au quotidien, avec l’aide de gestes, de phrases simples, de dessins, d’applications téléphoniques ou avec l’aide de participant·es du groupe, lors des activités. Le recours à l’aide de membres du groupe, dans ce cas, n’a pas été un dépannage, mais plutôt une manière de construire le collectif, de discuter des rôles sociaux et est utilisé avec modération. Bien évidemment, lorsqu’il était nécessaire, notamment pour des échanges au contenu plus privé, l’interprétariat professionnel par téléphone, ou plus rarement en présence, était mis à disposition par le partenaire hébergeurs ou par le contrat de l’EPS de Ville Evrard avec l’ISM Interprétariat.

<sup>9</sup> Légende :

**Europe** : L’Albanie, L’Allemagne, l’Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l’Espagne, l’Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l’Irlande, l’Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède

**Maghreb** : Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Mauritanie, Tunisie)

**L’Afrique subsaharienne** : l’Afrique de l’Ouest (Benin, Cameroun, Centre Afrique, Congo Brazzaville, Côte d’Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo), l’Afrique de l’Est (Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan), l’Afrique Australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) et Mascareignes (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles).

**L’Asie** : le Proche Orient (Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Sultanat d’Oman, Syrie, Turquie, Yémen), le Moyen Orient (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan, Turkménistan) et l’Extrême orient (Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Timor Oriental)

**Océanie** : Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée et autres îles et archipels.

**Amérique** : Amérique du Nord et Amérique du Sud

## 1.b L'activité auprès des personnes rencontrées

L'activité auprès des participant.es de PRACTS est codée selon le recueil d'information médicale en psychiatrie (RIMP) en ambulatoire, du fait de l'appartenance de PRACTS à un établissement public de santé mentale. Ces activités sont classées en EDGAR : entretien, démarches, groupes, accompagnements et réunions<sup>10</sup>.

Tableau 6 : Evolution du nombre d'actes par type entre 2020 et 2024.

| Actes         | 2020 |      | 2021 |      | 2022 |      | 2023       |            | 2024       |            |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------------|------------|------------|------------|
| Type d'acte   | Nb   | %    | Nb   | %    | Nb   | %    | Nb         | %          | Nb         | %          |
| E             | 298  | 37%  | 229  | 45%  | 467  | 51%  | 395        | 42%        | 221        | 32%        |
| E tél         | 403  | 51%  | 117  | 23%  |      |      |            |            |            |            |
| D             | 60   | 8%   | 63   | 12%  | 90   | 10%  | 95         | 10%        | 75         | 11%        |
| G             | 24   | 3%   | 82   | 16%  | 281  | 30%  | <b>405</b> | <b>43%</b> | <b>365</b> | <b>53%</b> |
| A             | 11   | 1%   | 21   | 4%   | 70   | 8%   | 31         | 3%         | 33         | 5%         |
| R             | 0    | 0%   | 0    | 0%   | 5    | 1%   | 7          | 1%         | 0          | 0          |
| non renseigné | 0    | 0    | 0    | 0    | 9    | 1%   | 0          | 0          | 0          | 0          |
| Total         | 796  | 100% | 512  | 100% | 922  | 100% | 933        | 100%       | 694        | 100%       |

La diminution du nombre d'actes constatée en 2024 est liée principalement à trois événements importants de l'année.

- Les départs et arrivées des professionnel.les dans l'équipe.
  - o l'absence d'un mi-temps jusqu'en septembre 2024 et l'absence d'une collègue à temps plein pendant 2 mois
  - o le professionnel qui est parti avait une activité qui se caractérisait principalement par les entretiens et les démarches.
  - o le temps nécessaire à une nouvelle professionnelle pour prendre ses marques et être opérationnelle est assez long dans ce type d'exercice, et a fortiori quand elle est à mi-temps, ce qu'est le cas des deux nouvelles recrues (l'une fin décembre 2023 et l'autre en septembre 2024).
- Des activités préparées avec les participant.es mais réalisé.es sans les professionnelles de PRACTS ne sont pas codées, bien que le temps de préparation soit important (envoi répétés de messages, échanges téléphoniques...). Par exemple, en 2024 les ergothérapeutes ont accompagné les participant.es à 11 concerts, mais pour 14 autres concerts, elles ont soutenu l'organisation des participant.es pour qu'ils y aillent sans les professionnelles.
- En 2024, la production d'articles et la participation à des colloques ont été particulièrement investies, activités fondamentales notamment pour une réflexion sur la pratique en vue de l'améliorer. Par ailleurs, les colloques sont des activités investies par les participant.es au même titre que d'autres activités (enseignement, atelier musique, concert), avec les mêmes objectifs

<sup>10</sup> Voir définitions en annexe.

de participation sociale, valorisation des savoirs de l'expérience, etc, mais sont plus chronophages (cf axe production et diffusion de connaissances).

De plus, il est à souligner l'augmentation de la part d'actes de type « groupe », bien plus chronophage que les entretiens et les démarches. En effet, un groupe dure entre 2h et 3h, sans compter le temps de préparation de ces activités et compte un seul acte. Pendant ce même laps de temps, il serait possible de réaliser des nombreux actes de type « entretien ».

L'augmentation de la part des groupes, amorcée dès la fin de la crise sanitaire en 2021, est le fait de notre orientation théorique qui vise à constituer des collectifs et favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe comme étant essentiel à une meilleure participation sociale des populations (Guigon & Marques, 2023).

Les réunions autour de la situation d'une personne sont peu codées, car notre activité se fait d'emblée auprès des partenaires et ces échanges se font de manière informelle au quotidien lors des permanences. Seulement les réunions formellement prévues à cet effet ont donc été codées.

Quant aux activités réalisées :

- Activités hebdomadaires (cf tableau 2) : permanences, ateliers musiques, ateliers sorties, ateliers réflexifs, ateliers théâtre.
- Activités ponctuelles : les sorties théâtre, les repas partagés, des concerts, des ateliers de danse

Parmi ces activités, on peut citer les visites à :

- Des parcs (La Courneuve, Aulnay...),
- Des musées (Immigration, Louvre, d'Orsay...),
- Des piscines (à la Villette, à Aulnay-sous-Bois),
- Le cinéma de plein air, la patinoire...
- Des châteaux (Versailles, Vincennes)
- Des expositions (Cité des Sciences, galeries).

La liste d'activités donne une idée de la diversité mais ne suffit pas pour comprendre l'intérêt de ses activités. En effet, l'objectif n'est pas (ou pas seulement) le divertissement, la promenade, le loisir. Les objectifs pour chacune de ses activités sont multiples, à la fois collectifs et individuels, certains spécifiques à chaque activité mais d'autres sont généraux au programme : la construction d'un collectif et du sentiment d'y appartenir, la pluralisation des rôles sociaux, l'ancrage territoriale, la participation sociale, l'exercice de ses droits.

Les activités se déroulent majoritairement dans des lieux d'accès gratuits, car il s'agit d'encourager les personnes à y retourner sans l'équipe, notamment en compagnie d'autres personnes qu'elles souhaitent inviter, ce qui permet à la fois de les inscrire dans le territoire et de pluraliser leurs rôles sociaux. Par exemple, aller plusieurs fois aux concerts du Point Fort avec les ergothérapeutes et les participant·es de PRACTS, récupérer son billet tout·e seul·e ou avec d'autres participant·es à la billetterie, s'y sentir progressivement à l'aise au milieu de publics variés, puis y aller avec des participant·es de PRACTS, sans les ergothérapeutes mais avec leur aide pour l'organisation (choix du spectacle, communication pour rassembler le groupe), et enfin, organiser la sortie entre participant·es et même inviter d'autres personnes (Pirony & Marques, 2024). Ainsi, par exemple, les ergothérapeutes ont accompagné les participant.es dans 11 concerts, mais pour 14 autre concerts, elles ont réalisé tout le travail de préparation et n'ont pas été présentes. L'activité liée à ces 14 concerts n'est pas comptabilisée dans le tableau d'actes ci-dessus.

Figure 2 : Diversité d'activités de PRACTS



Dans le choix du lieu de ces activités s'associent des logiques de répétition et de diversification. La répétition contribue à la construction d'un sentiment d'inscription et d'appartenance à ce territoire par le vécu d'expériences positives, par exemple, aller à la même piscine ou à la même médiathèque ou à la même salle de concert, comme dans l'exemple plus haut. Ensuite, il est possible de diversifier, aller à différentes médiathèques ou piscines, afin d'élargir cette expérience positive à d'autres territoires et de sentir que les médiathèques, les piscines et les salles de concert en général sont des lieux où on peut aller, sans l'accompagnement des professionnel.les, et s'y sentir légitime<sup>11</sup>. La diversité des activités permet notamment de correspondre aux intérêts et besoins d'un public divers ainsi que d'élargir et diversifier le territoire dans lequel ils se sentent légitimes pour circuler, dans une logique de droit à la ville (Correia & Gonçalves, 2021) et de citoyenneté culturelle (Gonçalves, 2016).

Enfin, les activités se déroulent en semaine et en journée, mais aussi le soir et le weekend, afin de permettre la participation de personnes qui travaillent ou font des études, d'élargir le type d'activité proposée (concerts, théâtre) et de faire ces activités comme tout le monde, en dehors des horaires de bureau.

<sup>11</sup> Voir en annexe la présentation des participant.es dans le Colloque « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire » du 2 octobre 2024, à la Maison des Sciences de l'Homme - Paris Nord.

### 1.c Le travail partenarial

« Je tenais à vous remercier également pour l'engagement dans la recherche d'actions pouvant apporter un mieux-être auprès des personnes que nous accueillons. Au plaisir de vous savoir à nos côtés, je reste disponible pour tout échange » (email du 3/10/2024 de Patrice Blondelle, directeur de l'HUDA Einstein et Arago, SOS Solidarités)

Le partenariat est fondamental dans notre travail car il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures ou des nouvelles activités mais d'utiliser et articuler les différentes structures existantes sur les territoires, qu'elles soient dans le domaine de l'hébergement, de la culture, du sport, de la santé, de l'insertion professionnelle, etc, dans une logique d'accès aux droits et à la citoyenneté. De plus, la construction de liens et l'articulation avec travailleur·euses sociaux·ales (TS), professionnel·les de santé, artistes, bénévoles et autre partenaire est partie intégrante de notre travail, au même titre que l'intervention auprès des personnes.

Chaque partenariat a sa spécificité, par le public accueilli (hommes isolés, femmes isolées, familles, personnes hébergées ou sans abri, en demande d'asile ou statutaires, etc.) et par le mode de fonctionnement des structures. Par exemple, le travail de l'équipe PRACTS ne s'organise pas de la même manière dans une structure d'hébergement en un seul lieu, où les résident·es vivent au quotidien en contact avec les TS qui y travaillent, ou une structure d'hébergement diffus, où les résident·es doivent se déplacer au bureau pour rencontrer les TS. Cependant les personnes accueillies en structure d'hébergement, centralisé ou diffus, ont la particularité d'être suivies par des TS, et de devoir/pouvoir les rencontrer régulièrement, ce qui n'est pas le cas des structures accueillant du public seulement en journée (accueil de jour, centre municipal de santé, maison de quartier, etc), où iels y vont de façon très aléatoire et le contact avec les professionnel·les est également aléatoire. Enfin, chaque équipe partenaire a son mode de fonctionnement, ses règles formelles et informelles, ses codes et habitudes, que l'équipe PRACTS doit identifier afin de s'adapter. Ainsi le travail partenarial est une construction permanente dans le quotidien de PRACTS.

Les permanences d'une demi-journée dans ces structures permettent de rencontrer les usager·ères qui les fréquentent, orienté·es par des partenaires, par d'autres usager·ères ou encore par rencontre direct. Au-delà d'être bien repérée par les usager·ères et les professionnel·les, cette présence régulière construit patiemment une histoire commune qui favorise la confiance et l'articulation du travail avec les partenaires. A partir des permanences, nous proposons aux usager·ères de participer aux activités extérieures.

Sont présentés ici les partenaires avec lesquels nous sommes en contact toutes les semaines.

- CADA de Villemomble (ADOMA) : Reprise des permanences hebdomadaires au CADA de Villemomble en septembre 2022 (interrompues depuis février 2020, faute d'ergothérapeute). En 2024, cette structure accueillait 179 personnes (dont 81 enfants, dont 37 de moins de 3 ans), composant 79 ménages. Les besoins sont multiples notamment par la diversité de publics (les femmes, les enfants petits et grands, les adolescent·es, les hommes, les familles). Une deuxième permanence serait très utile afin de répondre à cette diversité de besoins/publics, notamment pour développer des partenariats avec des

structures telles que la PMI, les écoles et la médiathèque, par exemple. En 2024, des activités spécifiques ont été organisées au sein de la structure (Olympiades) ainsi qu'à l'extérieur (Château de Vincennes, musée du Louvre, piscine de la Villette, etc.). Certaines personnes participent également aux activités régulières de PRACTS comme l'atelier musique du lundi ou les sorties de jeudi. Voir détail de l'activité en annexe.

- HUDA de SOS Solidarités : Partenariat initié en mai 2021, avec des permanences hebdomadaires dans deux HUDA
  - Le HUDA Arago accueille 190 personnes en hébergement dit diffus, car les personnes vivent dans des pavillons ou appartements de 5 à 22 co-résident·es repartis en plusieurs communes du département, dont l'un accueillant une vingtaine de femmes isolées et tous les autres, des hommes isolés. Les résident·es sont suivi·es par une équipe sociale qui les reçoit dans un bureau à Aulnay-sous-Bois pour leurs démarches administratives, mais aussi des cours de français, des ateliers numériques et autres activités. Nous réalisons une permanence d'une demi-journée par semaine au bureau et une autre dans le pavillon des femmes. Voir le détail des activités développées en 2024 en annexe.
  - Le HUDA Einstein accueillait 180 hommes isolés dans un hôtel F1 et est passé à un mode d'hébergement diffus. Ce changement de mode d'hébergement a demandé une nouvelle façon d'intervenir :
    - Maintenir les permanences dans les bureaux afin d'entretenir le lien avec les travailleur·euses sociaux et de rencontrer des nouveaux résident·es
    - Aller au domicile des résident·es
    - Organiser des activités sur les territoires de vie des résident·es : médiathèque, piscine, parc.
- Villes des Musiques du Monde (VMM) : c'est le partenaire pilier de PRACTS depuis 2020. Outre les éléments mentionnés ci-dessous ce partenariat apporte une dynamique accueillante, stimulante, notamment par les relations des différent·es professionnel·les de l'association avec les professionnel·les et participant·es de PRACTS. C'est un territoire repère, sur le plan de l'espace physique comme sur l'aspect des relations qui s'y tissent, des histoires communes qui s'y construisent. On crée des liens d'appartenance<sup>12</sup>, on est du coin (Magnani, 1992). Merci à Anaïs Barbier, Kamel Dufri et toute l'équipe.
  - Mise à disposition de deux musiciens, Julien Fert et Samir Inal, pour l'atelier musique tous les lundis, toute l'année (sauf en août). En 2024, 72 personnes y ont participé.
  - Création du groupe WhatsApp The Residents, qui est devenu un lieu et un outil de travail à part entière pour PRACTS (Guigon et Marques, 2023)
  - Des places gratuites pour des concerts dans leur espace culturel Le Point Fort d'Aubervilliers et dans d'autres salles du 93 et à Paris. En 2024, les participant·es de PRACTS ont pu assister à 11 concerts accompagné·es des ergothérapeutes, 14 sans leur présence mais avec leur soutien pour l'organisation et d'autres concerts

---

<sup>12</sup> Voir en annexe la présentation des participant·es au Colloque « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire ».

- que nous ne comptons pas, auxquels les participant.es ont été présents n'ayant plus besoin du soutien des ergothérapeutes.
- Prêt fréquent des locaux pour des repas partagés, des réunions et d'autres activités, comme l'atelier théâtre.
  - La vidéo suivante, concernant les activités du Point Fort et où PRACTS apparaît à plusieurs reprises, illustre notre partenariat  
<https://www.youtube.com/watch?v=fIEEvIUh7GU&t=11s>
- Théâtre de la Cité Universitaire (TCI) : pour la cinquième saison consécutive, ce partenariat permet l'accès à des spectacles et l'organisation d'ateliers.
- Les spectacles : environ une à deux fois par mois un groupe de 4 à 5 participant.es et 2 professionnelles assistent à des spectacles (accès gratuit pour les participants et tarif réduit pour les professionnelles). De plus, les participant.es qui le souhaitent et qui sont en mesure, peuvent bénéficier de la gratuité sans les professionnelles de PRACTS. Le même processus des sorties et des concerts se retrouvent ici (Pirony et Marques, 2024) : accompagner les personnes dans le choix des spectacles, sur le programme papier et internet, accompagner les personnes pour qu'elles se sentent légitimes pour être dans ces espaces, qu'elles puissent récupérer leur ticket au guichet (cela semble simple, mais le chemin est semé d'obstacles invisibles) et après le spectacle, à la cafétéria, échanger sur les différents aspects de la pièce, voire échanger avec les artistes.
  - Les ateliers : en 2024, le TCI a mis à disposition de PRACTS deux artistes, Maxime Contrepoids (metteur en scène) et Alice Cuvelier (photographe et vidéaste) pour animer un cycle d'ateliers de théâtre/photo/vidéo. Ces ateliers s'inscrivent dans la continuité des 6 séances d'atelier qui ont eu lieu en 2021/2022. En 2024, les ateliers ont eu lieu en 20 séances hebdomadaires de 2h30 entre janvier et juin, dans les locaux de Villes des musiques du monde puis de la Maison pour Tous Berty Albrecht, à Aubervilliers. Ce travail a fait l'objet d'un poster présenté par Blandine Pigault aux 5<sup>e</sup> Assises Nationales d'Ergothérapie, en septembre 2024.
- Le centre municipal de santé (CMS) de La Plaine à Saint Denis et la Maison de quartier du même territoire : des permanences ont lieu toutes les vendredis après-midi dans la maison de quartier où les ergothérapeutes reçoivent des personnes orientées par les professionnel·les du centre municipal de santé. En 2024, nous avons changé le jour de permanence pour faciliter l'accueil des participant.es (le vendredi étant le jour de la prière pour nombreux·ses d'entre elleux). Cependant, les partenaires n'ont plus orienté du public, sans qu'on en connaisse la raison. Plusieurs tentatives de contact ont été réalisées sans succès, alors que les partenaires étaient très enthousiastes de nos collaborations, très présent.es notamment à nos fêtes.

A ces partenariats réguliers s'ajoutent tous ceux rencontrés ponctuellement, autour d'une situation spécifique, comme l'association Kabubu d'insertion par le sport, l'association Madera, entre autres.

Quant à l'accès aux soins, en fonction des besoins du public et de leur bassin de vie, nous avons des liens privilégiés avec :

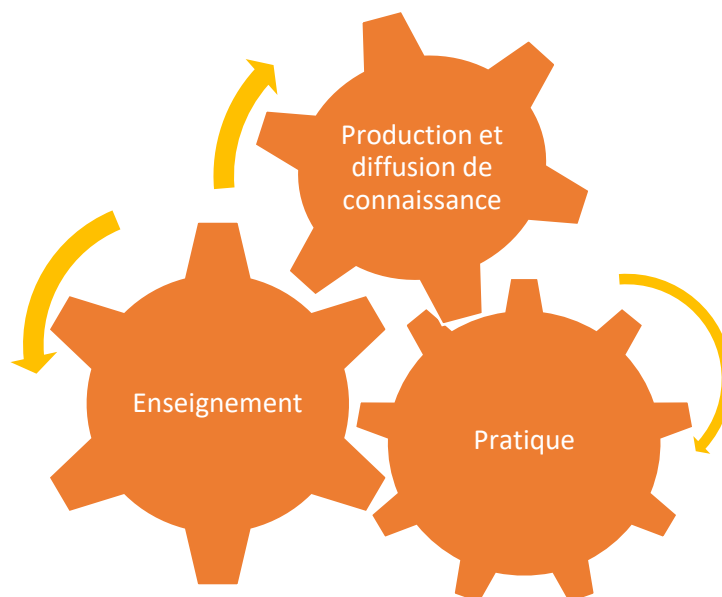
- Le CSSP (Comité sida sexualité prévention) : séances mensuelles d'éducation à la santé sexuelle de Delphine Lesage aux Pavillon des Femmes (HUDA Arago)

- La Causerie, unité d'ethnopsychiatrie de l'EPS Ville Evrard.
- La PASS de l'EPS Ville Evrard : liens intrinsèques et historiques unissent PRACTS à la PASS de VE. Outre les orientations de patient·es/participant·es d'une équipe à l'autre, il s'agit parfois d'accompagnements conjoints. De plus, nous contactons régulièrement les assistantes sociales pour un éclairage, un conseil, des réflexions, du soutien (cf intervention de PRACTS au Copil de la PASS).
- Les EMPP (Rivages, Estim93, La Cordée, La Boussole et l'UMPP) : orientations de patient·es/participant·es d'une équipe à l'autre et/ou accompagnements conjoints.
- ELSA de l'EPS Ville Evrard : orientations de patient·es/participant·es d'une équipe à l'autre et/ou accompagnements conjoints.

## 2. L'axe formation

La formation est un axe important de PRACTS pour les étudiant·es mais aussi pour les ergothérapeutes, pour les participant·es. Tout d'abord, il s'agit de contribuer à former des étudiant·es et des professionnel·les à des pratiques innovantes, auprès de nouveaux publics et problématiques actuelles (migrations, précarités, genre...), afin d'améliorer la prise en charge de ces publics (voir recommandations du PRAPS IDF 2023-2028 en la matière). Ensuite, ces actions de formation contribuent à l'évolution des savoirs et des pratiques des professionnel·les de PRACTS. Enfin, c'est une occasion particulièrement intéressante de valoriser les savoirs expérimentiels des participant·es et d'avancer dans les objectifs de nos interventions tels que la pluralisation des rôles sociaux, la construction d'un collectif, la participation sociale.

Figure 3 : Imbrication des trois axes : intervention, formation, production et diffusion de connaissances et de pratiques



Ainsi plusieurs participant·es contribuent à la préparation et à la réalisation des cours et communications en colloques, ce qui est l'une des priorités du PRS3. Les cours sont conçus comme des ateliers de co-construction de savoirs, où étudiant·es, professionnel·les et participant·es sont à la fois enseignant·es et apprenti·es (Freire, 1968). On voit bien ici l'imbrication des axes « intervention », « formation » et « production et diffusion de connaissances et de pratiques ». Pour plus de détails et exemples, voir l'article de Marques et Chauvet (2024).

L'axe formation a continué d'être développé en 2024. Notre investissement en formation se décline en trois modalités :

- a. Stages L2 et L3
- b. Cours dans les instituts de formation en Ergothérapie (IFE)
- c. Mémoires

## 2.a Stages

Coucou les practiennes,

Juste pour vous dire : fort de ce que j'ai vécu chez vous avec la réunion d'équipe du jeudi matin j'avais à cœur d'essayer de reproduire ça, toute proportion gardée, avec les collègues d'intra (en intersectoriel 😊).

Non seulement ça prend mais en plus ça répond à un besoin des différents ergo pour certaines très isolées, qui ont autant envie de parler de clinique que de se présenter des articles, etc...

Je suis très content 😊

Je vous tiens au courant si on se met à faire de la production de savoir 😊  
Mais partout où je passe je dis que ce stage a bousculé ma vision de l'ergo.

Bonne soirée ! (email de Jonathan Duran, du 5 novembre 2024)

Ce dossier est géré par Uyen Nhi Pauline Vo, notamment pour la réception et réponse aux demandes, le contact avec les IFE, l'interlocution avec la direction des soins de Ville Evrard pour les conventions et l'organisation du planning des stagiaires en lien avec l'ensemble de l'équipe. Les stages ont une durée de 8 semaines pour chacune des 3 périodes : novembre/décembre ; mars/avril ; mai/juin.

En 2024, nous avons accueilli 8 stagiaires, pour un total de 34 stagiaires depuis 2019, venant de 9 IFE (Clermont-Ferrand, Créteil, Evreux, Meulan-Les Mureaux, Paris, Marseille, Toulon, Toulouse, Tours), sur les 27 existants en France. L'accueil de stagiaires permet d'améliorer l'attractivité de l'EPS de Ville Evrard. En effet, parmi les 18 ergothérapeutes en poste à l'EPS de Ville Evrard, 8 ont été stagiaires à PRACTS, venant non seulement des IFE d'Ile de France, mais aussi de Tours, Toulon, Clermont-Ferrand, Alençon, Evreux.

De plus, on voit dans les tableaux 7 et 8 que PRACTS a accueilli 8 des 18 stagiaires ergothérapeutes présentes à l'EPS VE en 2023. Et en 2024, des PRACTS a accueilli 8 des 11 stagiaires ergothérapeutes présentes à l'EPS VE.

Tableau 7 : Nombre de stagiaires de PRACTS par an :

| Année | PRACTS : nb stagiaires |
|-------|------------------------|
| 2019  | 6                      |
| 2020  | 2                      |
| 2021  | 4                      |
| 2022  | 6                      |
| 2023  | 8                      |
| 2024  | 8                      |
| total | 34                     |

Tableau 8 : Nombre de stagiaires ergothérapeutes à l'EPS Ville Evrard en 2023 et 2024<sup>13</sup>

| Année | VE : nb stagiaires |
|-------|--------------------|
| 2023  | 18                 |
| 2024  | 11                 |
| total | 29                 |

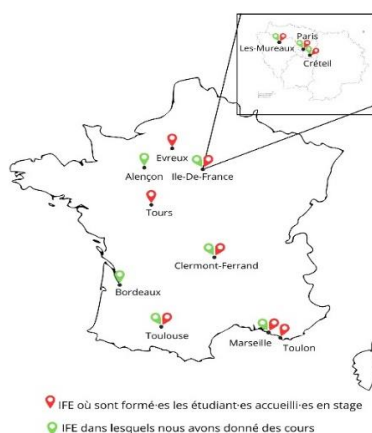
Grâce au travail important réalisé en 2023 permettant l'élaboration d'une pédagogie spécifique et l'augmentation du nombre de stagiaires (maximum 3 stagiaires par période), en 2024 il s'agissait seulement d'opérer quelques améliorations du dispositif. La dynamique de stage est ainsi encore plus enrichissante pour tou·tes, professionnel·les, étudiant·es et participant·es.

## 2.b Cours

Ce dossier est géré par Roxane Chauvet, pour le contact avec les IFE, le calendrier des cours, le partage des heures de cours entre les ergothérapeutes de l'équipe, la mise à jour des outils pédagogiques et administratifs nécessaires.

En 2024, nous avons enseigné dans 8 IFE à savoir : Alençon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Meulan-Les Mureaux, Paris, Toulouse et Lausanne, pour un total d'environ 490 étudiant·es par an. Arrivées à la limite de nos possibilités d'enseignement, nous n'avons pas pu répondre à la demande de l'IFE de Marseille. C'est la collègue Laetitia Guigon, qui a quitté PRACTS en 2023 pour Marseille, qui a assuré ces cours.

Figure 4 : Localisation des IFE concernés par nos cours et stages



<sup>13</sup> Données fournies par la Direction des Soins.

L'enseignement d'ergothérapie sociale conçu par PRACTS se décline en cinq modules<sup>14</sup>. La répartition des modules sur les 3 ans de formation est au choix des IFE ainsi que le nombre d'étudiant·es et d'heures par module. Idéalement, un module nécessite trois heures de cours par groupe de 12 à 17 étudiant·es, afin de favoriser les échanges. Il est également préférable que les cinq modules soient distribués sur les trois ans de la formation.

Les participant·es conçoivent et participent aux cours aux côtés des ergothérapeutes en tant que formateur·rices. Les deux premiers modules ont été conçus en 2022, le module 3 en 2023 et les modules 4 et 5 en 2024. L'ensemble des modules évolue au fur et à mesure des échanges entre les étudiant·es, les participant·es et les professionnel·les de PRACTS. Par exemple, nous avons ajouté la lecture d'extraits d'articles ou des jeux en forme de quizz.

Dans la figure 5, on voit l'une des diapositives conçues par l'un des participants (1) ; une participante présentant les activités de PRACTS (2) ; la co-construction du cours avec les étudiant·es par l'écriture du support de cours pendant le cours (3) ; les échanges en petits groupes avec la contribution des participant·es de PRACTS (4) ; les post-its de retour des étudiant·es avec leurs questions, leurs suggestions, sur le contenu et sur la forme du dispositif d'enseignement (5)

Figure 5 : Photos à propos des cours



Les étudiant·es reviennent systématiquement sur l'intérêt de la présence des participant·es. A leur tour, les participant·es nous disent, comme H. par exemple, que cette expérience leur « permet d'apprendre de nouvelles choses, d'avoir de nouvelles idées, de parler français et de rencontrer de nouvelles personnes » (H, atelier réflexif du 12/1/24). Ils se rendent compte que leur présence en cours peut contribuer à la formation des futur·es professionnel·les et que leur parole compte pour les étudiant·es : « Même si Ana le dit, oui ça peut être vrai mais ils vont croire qu'elle dit ça parce que c'est son métier. Mais quand moi je dis, ils sont étonnés, ça fait pas pareil, ils comprennent mieux et on peut parler de ce qu'on a vécu » (K. au atelier réflexif du 9/2/24) ; « Les étudiants ont besoin de nous pour apprendre » (A. à l'atelier réflexif du 12/1/24).

<sup>14</sup> Pour plus de détails, voir Marques et Chauvet (2024).

Les cours sont ainsi un exemple d'imbrication de l'axe formation avec l'axe intervention. En effet, on y travaille avec les participant.es sur la pluralisation de leurs rôles sociaux, sur la valorisation des savoirs non académiques et le renforcement de leur participation sociale, avec un impact positif en termes de prévention et promotion de la santé mentale. Ainsi, iels ne sont pas que des migrant.es (avec les connotations négatives que cela revêt). Iels sont des enseignant.es comme les ergothérapeutes, des jeunes comme les étudiant.es, valorisé.es dans leurs savoirs, contribuant à la formation des professionnel·les de demain.

La question de la rémunération des participant.es reste un problème à régler malgré nos efforts auprès des IFE. En effet, il est contradictoire d'enseigner la valorisation du savoir des participant.es et ne rémunérer que les professionnel·les, alors que les un·es et les autres ont participé à la conception et à la réalisation des enseignements. Tous les IFE en sont d'accord, mais pour être rémunéré il est souvent nécessaire d'avoir un·e employeur·euse principal·e, ce qui n'est pas le cas de la majorité des participant.es de PRACTS. Faute de mieux, iels reçoivent une attestation d'enseignement à titre gracieux par les IFE.

## 2.c Mémoires

Nous contribuons également aux mémoires de fin d'étude en tant que maitresses de mémoire (3 mémoires niveau Licence et 1 en Master), pour conseil (1 master), des entretiens et des jurys. Il s'agit de mémoires ayant pour thème l'ergothérapie sociale et/ou communautaire, la migration, la précarité, la participation sociale, la culture, la place des usagers, par exemple. L'un des objectifs pour l'année 2024 était qu'une partie de l'équipe soit apte à orienter des mémoires ce qui s'est concrétisé avec trois ergothérapeutes de l'équipe ayant assumé la responsabilité de diriger chacune un mémoire de License.

## **3. L'axe production et diffusion de savoirs et pratique**

PRACTS s'inscrit dans une dynamique d'échanges avec des ergothérapeutes de toute la France s'intéressant à ce type de pratique, ainsi qu'avec des collègues d'autres pays en Europe, au Canada et en Amérique Latine. Ces échanges peuvent prendre la forme de réunions par visioconférences ou de visites à PRACTS et concernent des enseignant.es, des chercheur·euses, des étudiant.es et des professionnel·les. Ils peuvent aussi se faire par la participation à des colloques et par des publications.

Tableau 9 : Nombre de présentations en colloques et de publications entre 2022 et 2024.

|                          | <b>Présentation<br/>en colloques</b> | <b>Publications</b> |
|--------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| <b>2023</b>              | 5                                    | 1                   |
| <b>2024</b>              | 11                                   | 3                   |
| <b>2025<sup>15</sup></b> | 2                                    | 2 + 2               |

<sup>15</sup> Sont indiqués ici les colloques et publications de 2025 préparés en partie ou entièrement en 2024.

Outre le développement d'une dynamique d'échanges, les colloques et publications sont également l'occasion de formaliser nos pratiques, ce qui permet une réflexion critique articulant pratique et théorie, dans le but de produire de savoirs mais aussi de transformer les pratiques. Les participant.es de PRACTS sont souvent avec l'équipe pour préparer et présenter les travaux en colloque et pour la première fois en 2024, iels ont présenté un travail sans les ergothérapeutes. En revanche, nous n'avons pas encore réussi à nous organiser pour qu'iels participent à la rédaction d'articles, ce qui est un objectif pour 2025.

### 3.a Les colloques

« Merci encore à Justine et toi pour vos interventions dans le cadre des Assises de l'ergothérapie et vos différents échanges. Merci d'être venues accompagnées des personnes qui intègrent le dispositif PRACTS. Leurs remarques, témoignages, questionnements ont également enrichi ces deux journées. »  
(email du 10/10/2024 de Marie Grillon, IFE de l'Université de Clermont Auvergne)

**Septembre** : 5e Assises Nationales d'Ergothérapie, à Paris. Les assises ont lieu tous les 4 ans. Six travaux de PRACTS ont été retenus par le comité scientifique :

Plénière d'ouverture :

- Justine Pirony et Ana Marques : « PRACTS, une expérience et une méthode vers la transformation sociale » (figure 6, photo 1)

Posters :

- Arsinoé Bernard-Brunel : « Teritoire, communauté et environnement : revue de littérature » (figure 6, photo 2)
- Blandine Pigault : « Sortir des activités de survie par des activités collectivisantes sur les teritoires : l'atelier théâtre » (figure 6, photo 3)

Atelier entier : « Praxis et ergothérapie sociale : expérimentation d'un atelier réflexif avec usager.es et ergothérapeutes » (figure 6, photo 4)

- Uyen Nhi Pauline Vo (ergothérapeute), Roxane Chauvet (ergothérapeute), Kadidia Traoré (participante de PRACTS), Omar Bendahou (participant de PRACTS), Alhassane Bah (participant de PRACTS), Yelly Gandega (participant de PRACTS)

Participation en atelier :

- Laetitia Guigon<sup>16</sup> : « Construire la participation sociale avec WhatsApp : le point de vue des usagers »

Table ronde : Quelle épistémologie de l'ergothérapie ? (figure 6, photo 5)

- Ana Marques

---

<sup>16</sup> Laetitia Guigon a quitté PRACTS en septembre 2023, mais a répondu à l'appel à communication avant son départ et ce travail porte sur PRACTS.

Figure 6 : Les interventions de PRACTS aux 5<sup>e</sup> assises nationales d'ergothérapie



## Octobre

- Colloque Recherche « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire » qui a eu lieu le 2 octobre 2024 à la Maison des sciences de l'homme - Paris-Nord. Ana Marques a participé à l'organisation du colloque avec d'autres professionnel·les de l'EPS de Ville Evrard et partenaires, dans l'idée de produire un dialogue entre chercheur·euses, professionnel·es et personnes concernées.

Figure 7 : PRACTS représenté par ses participant.es au colloque « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire »



PRACTS a plus particulièrement organisé la première table ronde qui avait pour titre « Territoire et communauté ». Cette table proposait de discuter la notion de territoire au niveaux macro (politiques publiques), et micro (territoire vécu), théorique et pratique, comme lieu et instrument d'intervention des professionnel·les, et comme outil de transformation sociale pour et par toutes les acteur·ices en présence. Elle était composée de :

- Magali Coldefy (IRDES) : « De l'asile départemental au projet territorial de santé mentale : une histoire des liens entre psychiatrie, santé mentale et territoire »
  - Les participant·es de PRACTS<sup>17</sup> : « Le territoire vécu »
  - Arsinoé Bernard-Brunel (ergothérapeute à PRACTS) : « Etude sur les notions de territoire et de communauté en ergothérapie »
- Festival Aller Vers à St Nazaire. Ana Marques a été invitée à participer à l'une des tables rondes en présence de professionnel·les de terrain, chercheur·euses, élu·es, tutelle.

### **Novembre :**

- 7<sup>e</sup> journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale, sous l'égide de Santé Mentale France et dans le cadre du Congrès Français de Psychiatrie. La thématique de la journée était « L'éthique de la discussion et l'esprit du rétablissement » et PRACTS a été représenté par Justine Pirony, Joséphine Wambergue et Ana Marques. Notre intervention avait pour titre « Le 'quoi', le 'comment' et le 'pourquoi' ou co-construire au quotidien le sens des interventions. »

### **Décembre :**

- Colloque des 50 ans de l'IFE de Bordeaux. Ana Marques a été invitée à présenter PRACTS dans ce colloque qui portait sur les « Pratiques innovantes et émergentes en Ergothérapie ». Son intervention avait pour titre : « Le déficit de PRACTS: Articuler au quotidien intervention, formation et production de connaissances ». Cette invitation témoigne de la reconnaissance de notre travail par la profession.

## **3.b Les publications**

- Finalisation :

Chauvet, R., Guigon, L., Vo, U. N. P., & Marques, A. « When users teach social occupational therapy : education actions as a support for praxis » pour le livre Occupational therapy without borders - 3<sup>e</sup> volume, organisé par A. Malfitano, N. Pollard, D. Sakallarios et à paraître en 2025 chez Elsevier. Les volumes 1 et 2 de cette collection sont des ouvrages de référence et des auteur·ices reconnu·es y contribuent. Il s'agit d'une importante opportunité de donner visibilité à notre travail, de participer au débat international, ce qui contribue à notre reconnaissance au sein de la profession en France.

---

<sup>17</sup> Six participant·es de PRACTS ayant préparé l'intervention ont décidé unanimement, comme si c'était une évidence, qu'il ne fallait pas signer de leurs noms mais « Les participant·es de PRACTS » pour mettre en avant la dimension collective de tout ce que nous faisons ensemble. Il leur semblait illégitime, contradictoire de vouloir se mettre en avant par rapport au collectif. Voir leur intervention en annexe.

Figure 8: Couverture de revues et livres contenant un article ou chapitre écrit par PRACTS.



- Finalisation et publication :

Pirony, J. & Marques A. (2024). PRACTS : Une expérience et une méthode vers la transformation sociale. In : André, M. et al. *Transformations sociales et environnementales : re-penser les occupations*, 29-43.

Vo, U. N. P., & Chauvet, R. (2024). Praxis et ergothérapie sociale : Expérimentation d'un atelier réflexif avec participants, participantes et ergothérapeutes du programme PRACTS. In : André, M. et al. *Transformations sociales et environnementales : re-penser les occupations*, 355-358.

Marques, A. & Chauvet, R. (2024) Enseignement d'ergothérapie sociale en France : co-construction de savoirs entre professionnel.les, participant.es, étudiant.es. *ErgOTHérapies*, 93, 15-23.

Figure 9 : Article de PRACTS publié dans la revue ErgOTHérapies



### 3.c. Autres :

- Participation de Justine Pirony au DIU Santé, société et migrations organisé par l'ORSPERE-SAMDARRA, correspondant aux objectifs de formation permanente des membres de l'équipe afin notamment de produire et diffuser des connaissances et pratiques en ergothérapie sociale auprès de personnes en situation de vulnérabilité sociale et rupture des réseaux de soutien social.
- Visioconférence avec Ioulia Louta, ergothérapeute responsable d'un programme d'ergothérapie avec la population migrante à l'European University of Cyprus. Echanges sur nos programmes respectifs.
- Visioconférence avec Pier-Luc Turcotte, professeur d'Ergothérapie à l'Université d'Ottawa, qui souhaitait en savoir plus sur PRACTS.
- Visite d'Ana Marques à la Haute Ecole du Travail Social de Lausanne, à l'invitation du département d'Ergothérapie et du réseau Occupation humaine et santé, pour des échanges avec des professionnel·les, enseignant·es, chercheur·euses et étudiant·es.
- Visioconférence avec Aline Godoy-Vieira, chercheuse en Ergothérapie, qui sollicitait la participation de PRACTS à sa recherche dans le cadre de son HDR, qui rassemble professionnel·les, enseignant·es et chercheur·euse de différents pays. Cette demande fait suite à la participation de PRACTS aux 8 focus groupe pour cette recherche, en 2023.
- Convention Metuia : PRACTS a été invité en 2023 à participer d'une convention liant 8 universités publiques brésiliennes (UFSCar, UNIFESP, UFPB, UnB, Uncisal, USP, UFSM, UFES) et l'ISCISA du Mozambique, autour de l'ergothérapie sociale. Le processus est en cours et la signature doit avoir lieu début 2025. Cette « convention de coopération technique » a pour objectif de :
  - Faciliter les échanges entre professionnel·les, étudiant·es, enseignant·es-chercheur·es et usager·es concerné·es
  - Faciliter la réponse à appels à projet scientifiques indiquant les liens institutionnels préexistants entre l'EPS VE et ces universités
- Participation de Justine Pirony au comité de formation permanente du pôle CRISTALES
- Participation à la rédaction du projet d'une Communauté Mixte de Recherche ayant pour titre : « Autonomie et démocratie sanitaire : focus sur les approches orientées rétablissement en santé mentale ». Notre contribution concerne principalement la méthodologie pour mobiliser la participation des usagers et l'organisation d'un séminaire.
- Visite au Lieu de Répit et autres équipes innovantes à Marseille. Ana Marques a été invitée à participer du groupe de professionnel·les de l'EPS Ville Evrard qui a rencontré les équipes de projets innovants liés de près ou de loin au Dr Vincent Girard à Marseille. L'objectif était de nourrir la dynamique d'initiatives innovantes au sein de notre établissement, concernant les alternatives aux hospitalisations.
- Participation à quelques réunions des Ambassadeurs Culture de l'EPS Ville Evrard.

- Participation d'Ana Marques à la Formation action sociale - santé mentale (FASSM) en tant que membre du comité pédagogique, en tant que formatrice (module Soins sans consentement) et en tant que fil rouge. Cette formation, gérée par la Coordination de l'action sociale de l'EPS Ville Evrard, s'adresse au professionnel·les non psy de la Seine-Saint-Denis et a pour but d'améliorer le partenariat entre la psychiatrie et les différentes structures concernées par la santé mentale dans le 93 : structures d'hébergement, SAMSAH, SAVS, CCAS, service social départemental, bailleurs sociaux, DAC, pôle emploi, police municipale, etc. Elle accueille une centaine de personnes par an (5 groupes de 20 personnes).

## Perspectives pour 2025

### Equipe

- Accueil d'une accompagnatrice pair : attendue toute l'année, nous avons enfin réussi à recruter une accompagnatrice pair fin 2024 qui arrivera début février 2025 dans l'équipe. Nous avons longuement travaillé ce projet avec l'ensemble de l'équipe, depuis l'idée de ce recrutement, la co-construction de la fiche de poste, l'entretien de recrutement. Merci à Aman Mohamad-Said, médiateur pair au SAMDARRA, pour son soutien.

### L'axe intervention

- Adaptation des activités au fil de l'eau afin de tenir compte de l'évolution des besoins.
  - Par exemple, en 2025, l'une des structures partenaires, l'HUDA Arago va transformer une partie de ses places pour demandeur.euses d'asile en places d'hébergement d'urgence.
  - D'autres sollicitations de partenariat nous arrivent qui seront peut-être priorisées par rapport à certains partenaires actuels.
  - Investir d'autres types d'activités, notamment l'emploi, la formation et le bénévolat, qui intéressent notre public et qui demandera à l'équipe de nouer d'autres partenariats.
- Renforcement des liens des ergothérapeutes avec les partenaires : cet objectif est toujours d'actualité du fait d'un turn-over important des équipes sociales.
- PRACTS Paris : du fait de sollicitations par des structures dans d'autres départements d'IDF, il semble opportun d'élargir l'offre d'accompagnement à toute la région Ile de France. Ceci va dans le sens de ce qui préconise le PRAPS 2024-2028

### L'axe formation

- Formation initiale : Maintenir les cours dans les IFE actuels (ne pas aller au-delà afin d'investir nos ressources humaines sur d'autres objectifs).
  - Evolution des modules, notamment en lien avec les participant·es
  - Meilleure distribution des modules sur les 3 ans de la formation
  - Obtention des accès à un applicatif permettant d'améliorer l'interactivité avec des quizz et nuages de mots, par exemple (Kahout)

- Formation permanente et promotionnelle :
  - Proposer l'enseignement d'Ergothérapie sociale à l'ANFE et du master d'ergothérapie de l'université de Créteil.
  - Poser la candidature pour un poste de directrice d'études cumulative à l'EHESS en lien avec le projet de développement de la recherche de l'EPS Ville Evrard

#### L'axe production et diffusion de savoirs et pratiques

- d. Poursuivre l'organisation d'une journée annuelle, sauf :
  - a. En 2024 car nous organisons plusieurs activités dans le cadre des Assises Nationales d'Ergothérapie.
  - b. En 2025 car nous organisons plusieurs activités dans le cadre de la Semaine d'information en santé mentale (SISM) qui a pour thème Le lien social.
- e. Poursuivre la publication d'articles au rythme d'un ou deux par an en moyenne.
- f. Poursuivre la participation à des colloques nationaux et internationaux
- g. Participer aux activités de recherche de l'EPS Ville Evrard, notamment dans le cadre d'une Communauté Mixte de Recherche (CMR).
- h. Poursuivre l'entretien du réseau et le développement des partenariats en France, en Europe et à l'international, et notamment :
  - a. La création d'une équipe analogue à PRACTS à Paris ou élargissement du champ d'intervention de l'équipe actuelle.
  - b. La signature d'une convention avec les universités brésiliennes composant le réseau Metuia pour l'Ergothérapie sociale.
- i. Formation de l'équipe
  - a. Capacitation de l'ensemble de l'équipe pour des activités d'enseignement
  - b. Capacitation d'une partie de l'équipe à diriger des mémoires
  - c. Accompagnement d'une ou deux ergothérapeutes à accéder à un master, l'une en 2025 et l'autre en 2026.

## Bibliographie

Barros, D. D.; Ghirardi, M. I. G., Lopes, R. E. (2002). Terapia ocupacional social. *Rev. Ter. Ocup. Univ. São Paulo*, 13(3), 95-103.

Castel R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Folio.

Chauvet R. et Marques A. (2024) Enseignement d'ergothérapie sociale en France : co-construction de savoirs entre professionnelles, participantes et étudiantes. *Ergothérapies*.

Correia, R. L., & Gonçalves, M. V. (2021). Terapia ocupacional e o direito à cidade/ Occupational therapy and right to the city. *Cadernos Brasileiros De Terapia Ocupacional*, 29, e2757. Recuperado de <https://www.cadernosdeterapiaocupacional.ufscar.br/index.php/cadernos/article/view/2757>

Courtois, M. L'ergothérapie sociale au chevet des demandeurs d'asile. *Actualités Sociales Hebdomadaires*. 3148, 18-19.

ENOTHE (2013) Citoyenneté : explorer les contributions de l'ergothérapie. [https://www.enothe.eu/activities/meet/ac13/CITIZENSHIP\\_STATEMENT\\_FRENCH.pdf](https://www.enothe.eu/activities/meet/ac13/CITIZENSHIP_STATEMENT_FRENCH.pdf)

Freire, P. (1987). *Pedagogia do oprimido*. Paz e Terra.

Gonçalves, M. V. (2016). "I didn't know I could get in here": cultural citizenship promotion as identity meaning experience of. *Cadernos Brasileiros De Terapia Ocupacional*, 24(1). <https://doi.org/10.4322/0104-4931.ctoRE0664>

Guigon, L., & Marques, A. (2023). WhatsApp as a territory and an intervention tool in social occupational therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, 31(spe), e3524. <https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO270135242>

Lopes, R.E. & Malfitano, A.P.S. (2021). *Social occupational therapy: Theoretical and practical designs*. Philadelphia, USA: Elsevier.

Magnani J.G.C. (1992). Da periferia ao centro pedaços & trajetos. *Revista de Antropologia*, 35, 191-203.

Marques A. (2018) Ne pas aller vers « ceux qui ne demandent plus rien » ? *Rhizome*, 68, 14-15.

Marques, A. & Morestin, F. (2020). La santé mentale des demandeurs d'asile confinés et le programme FASDA. *Les cahiers de l'espace éthique*, hors série, 42-43.

OFPPRA (2023) Rapport d'activités 2022. [https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/2023-07/OFPPRA\\_RA\\_2022\\_WEB%20-%20m%C3%A0j%2007.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/2023-07/OFPPRA_RA_2022_WEB%20-%20m%C3%A0j%2007.pdf)

Petrouchine R., Maury de Feraudy J., Zeroug-Vial H. « Il faut du psy ! ». Psychologues et psychiatres face aux migrants précaires. *Rhizome*. 2018 ; 69-70 :25-6.

## **Annexes :**

Annexe 1 : Présentation des participant.es de PRACTS au colloque « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire » le 2 octobre 2024.

Annexe 2 : Détail de la file active selon la nationalité

Annexe 3 : Règles de codage des activités de PRACTS auprès des participant.es, d'après le Recueil de l'Information Médicale en Psychiatrie (RIMP).

Annexe 4 : Adresses des lieux habituels d'intervention

Annexe 5 : Détails de l'activité au CADA de Villemomble

Annexe 6 : Détail de l'activité à l'HUDA Arago d'Aulnay-sous-Bois

## Annexe 1 : Présentation des participants de PRACTS au colloque « La psychiatrie et la santé mentale à l'ère de la santé communautaire » le 2 octobre 2024.



### PLAN



- PRACTS
- Les problèmes
- Les besoins
- La méthodologie
- Les résultats
- Conclusion



### PRACTS C'EST NOUS!

- PRACTS: PRévention et promotion de la santé mentale par des Activités Collectivisantes sur les TerritoireS
- 7 ergothérapeutes
- 1 responsable
- 393 participant.es en 2023

### LES PROBLÈMES QUAND ON ARRIVE EN FRANCE

- Isolement,
- Manque de confiance en soi,
- Manque d'information,
- Complexe d'infériorité,
- Discriminations

Ça peut impacter la santé mentale!

Mais à la base, c'est un problème social

Donc les ergos proposent des solutions sociales:  
- les activités collectivisantes sur le territoire

### LES BESOINS

- Avoir l'information fiables
  - Où aller ?
  - Quels transports?
  - Comment prendre les tickets?
- Se sentir légitime
  - Importance du groupe
  - Répéter l'expérience
  - Partager l'expérience (photos, récits)
- Connaître ses droits
  - Est-ce gratuit? Quand?
  - Quelles conditions?
  - Quels justificatifs?
- Avoir des rôles sociaux autres que celui de demandeur.e d'asile ou migrant.e

### MÉTHODOLOGIE 1: RENCONTRES HEBDOMADAIRES

- Un jeudi on choisit la sortie du jeudi suivant, on voit les transports, comment prendre les tickets...
- Le jeudi d'après on y va,
- Le jeudi suivant, on débrieffe (qu'est-ce qu'on a appris, senti) et on choisit la sortie de la semaine suivante
- Il y a diversité et articulation des objectifs des sorties : culture, loisir, réflexion, restitution...



On pense que certains lieux c'est pas pour nous, on se braque, on n'ose pas y aller. Avec l'ergothérapeutes, on a pu y aller comme tout le monde, pas seulement des personnes d'une certaine classe sociale, mais on se rend compte que c'est pour tout le monde sans discrimination de race ou de classe sociale. Une barrière qui a été franchie grâce aux activités de PRACTS

Versailles, musées, même à la médiathèque, on ne savait pas qu'on pouvait y aller.

Avec les expériences, j'ai plus confiance en moi, même si on ne me laisse pas entrer, j'explique, j'insiste. Avant, je serais partie immédiatement.

## MÉTHODOLOGIE 2: PARTAGER SUR WHATSAPP

- Avant les visites
- Les lieux visités
- Des idées pour la suite

Ça donne envie  
Ça donne des idées  
Ça fait collectif



J'ai organisé une sortie au parc de la Courneuve. D'abord, j'y suis allé avec ma mère mais je n'ai pas osé y aller tout seul. Après je voulais y aller avec le groupe parce qu'avec le groupe c'est mieux. Je suis venu seul pour la sortie, de ma maison jusqu'au parc, 6km à pied. Je me suis trompé d'entrée, mais Justine m'a appelé, un collègue a envoyé la localisation et je suis arrivé, on a joué le cricket et la c'était mieux, c'est mieux que tout seul. Et quand je suis arrivé au quartier où j'habite, j'ai vu l'image devenir claire, comme si mes yeux et mon cerveau étaient nettoyés, par l'air de la nature, le sport et le groupe.

## MÉTHODOLOGIE 3

- Y aller plusieurs fois avec les ergos
- Y aller sans les ergos



Le « Point Fort »  
c'est déjà la  
maison, on nous  
connait, on les  
connait, tu sais  
qu'ici tu as ta  
place, même sans  
les ergos.



## RÉSULTAT

- Plus de confiance en soi
- Faire partie d'une famille
- Sortie de l'état de solitude
- Partager des expériences vécues
- Connaître la culture et les habitudes du territoire
- Être intégré dans la société
- Être autonome (pour aller où on veut avec des amis)



Pour aller à des  
endroits nouveaux,  
c'est mieux d'aller  
avec les ergos, pour  
faire connaissance, se  
sentir à l'aise

C'est comme la Maison  
des réfugiés, la première  
fois, on s'assoit, on  
regarde l'ambiance, on  
bouge pas. Après plusieurs  
fois, on circuler, jouer, on  
va prendre un café, etc.

## CONCLUSION: LES ACTIVITÉS DE PRACTS, PAR LA PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE ET L'APPARTENANCE AU COLLECTIF PERMETTENT:

- De savoir où aller et comment
- De connaître ses droits et les exercer
- De se sentir légitime pour être présent dans ces lieux
- De pluraliser les rôles sociaux
  - Demandeur.euse d'asile
  - Participant.e de PRACTS
  - Ami.e, aidant.e, enseignant.e
  - Public de musées et spectacles
  - Nageur.euse, lecteur.euse, musicien.ne, etc...
- Mais l'isolement est un fléau qui restera à combattre



## Annexe 2 : Détail de la file active selon la nationalité

| Nationalité    | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------|------|------|------|------|------|
| Afghanistan    | 34   | 63   | 97   | 85   | 114  |
| Afrique du Sud | 0    | 0    | 3    | 2    | 0    |
| Albanie        | 0    | 0    | 1    | 1    | 0    |
| Algérie        | 0    | 2    | 6    | 8    | 9    |
| Angola         | 0    | 0    | 3    | 5    | 3    |
| Azerbaïdjan    | 0    | 0    | 0    | 0    | 1    |
| Bangladesh     | 2    | 1    | 17   | 29   | 27   |
| Bénin          | 0    | 0    | 0    | 2    | 0    |
| Brésil         | 0    | 0    | 0    | 1    | 1    |
| Cameroun       | 1    | 1    | 0    | 1    | 3    |
| Centre Afrique | 0    | 0    | 0    | 1    | 1    |
| Colombie       | 0    | 0    | 1    | 1    | 1    |
| Congo          | 0    | 0    | 2    | 7    | 7    |
| Cote d'Ivoire  | 4    | 5    | 16   | 16   | 18   |
| Djibouti       | 0    | 1    | 0    | 0    | 0    |
| Egypte         | 1    | 1    | 3    | 2    | 1    |
| Erythrée       | 7    | 4    | 2    | 0    | 6    |
| Ethiopie       | 0    | 0    | 2    | 2    | 1    |
| France         | 0    | 0    | 1    | 1    | 0    |
| Gabon          | 0    | 0    | 2    | 2    | 0    |
| Gambie         | 0    | 1    | 0    | 1    | 1    |
| Ghana          | 0    | 0    | 0    | 1    | 0    |
| Guinée         | 13   | 14   | 4    | 9    | 16   |
| Haiti          | 0    | 0    | 0    | 0    | 5    |
| Inde           | 0    | 0    | 3    | 4    | 4    |
|                |      |      |      |      |      |

| Nationalité         | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------|------|------|------|------|------|
| Irak                | 1    | 2    | 1    | 1    | 0    |
| Iran                | 1    | 1    | 1    | 2    | 1    |
| Kirghizistan        | 0    | 1    | 0    | 0    | 0    |
| Libéria             | 0    | 1    | 1    | 0    | 1    |
| Lybie               | 2    | 1    | 0    | 0    | 0    |
| Mali                | 6    | 5    | 8    | 7    | 3    |
| Maroc               | 0    | 0    | 2    | 2    | 2    |
| Mauritanie          | 0    | 0    | 1    | 2    | 12   |
| Népal               | 0    | 1    | 0    | 0    | 1    |
| Nigeria             | 3    | 2    | 0    | 2    | 0    |
| Ouganda             |      | 0    | 0    | 0    | 1    |
| Pakistan            | 0    | 0    | 2    | 6    | 2    |
| Pérou               | 0    | 0    | 0    | 1    | 0    |
| Russie (tchéchénie) | 0    | 0    | 0    | 0    | 1    |
| Rwanda              | 0    | 0    | 0    | 0    | 1    |
| Roumanie            | 1    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| Sénégal             | 2    | 1    | 3    | 2    | 3    |
| Sierra Leone        | 2    | 5    | 3    | 2    | 0    |
| Somalie             | 3    | 7    | 4    | 5    | 5    |
| Soudan              | 7    | 9    | 5    | 7    | 12   |
| Sri Lanka           | 0    | 0    | 0    | 2    | 2    |
| Tchad               | 1    | 1    | 2    | 2    | 0    |
| Togo                | 0    | 0    | 0    | 0    | 1    |
| Tunisie             | 0    | 0    | 1    | 6    | 3    |
| Turquie             | 0    | 1    | 2    | 2    | 4    |
| Venezuela           | 0    | 0    | 1    | 0    | 0    |

### **Annexe 3 : Règles de codage des activités de PRACTS auprès des participant.es de PRACTS, d'après le Recueil de l'Information Médicale en Psychiatrie (RIMP).**

Comme notre tutelle est l'Agence Régionale de Santé (ARS) et que le service est rattaché à un hôpital psychiatrique, nous avons choisi de classer les actes en nous inspirant du codage proposé par le RIMP (Recueil d'information médicale en psychiatrie) pour l'activité ambulatoire. Ceci permet une meilleure compréhension de notre activité par nos tutelles, notre direction et nos collègues de psychiatrie. L'activité est ainsi codée en E.D.G.A.R :

#### **E : entretiens**

*« Un entretien est un acte à visée diagnostique, évaluative ou thérapeutique, qui privilégie l'interaction verbale. Il se déroule dans un lieu préalablement défini, est réalisé par un ou plusieurs intervenants et s'effectue toujours en présence d'un seul patient à la fois, avec ou sans la présence de ses proches »<sup>18</sup>.*

L'ergothérapeute rencontre les personnes individuellement dans l'objectif de faire connaissance, de créer un lien de confiance, de recueillir les informations nécessaires à un bilan ergothérapique. Il s'agit notamment de connaître les activités habituelles de la personne, celles qu'elle souhaiterait ou pourrait réaliser afin de lui proposer des actions par la suite. Cela permet également de repérer la nécessité d'une orientation vers des structures de soin psychiatrique. Les entretiens peuvent aussi être réalisés autour d'une activité : écriture, modelage, dessin... Dans le cadre du confinement, des nombreux entretiens téléphoniques ont été réalisés, sans ou avec activité en plus des échanges verbaux<sup>19</sup>.

#### **D : démarche**

*« Une démarche est une action effectuée à la place du patient qui n'est pas en état de la mener à bien lui-même, en vue de l'obtention d'un service ou d'un droit. La démarche est effectuée auprès d'un tiers par un ou plusieurs soignants à la place du patient et hors sa présence. »*

L'ergothérapeute peut, par exemple, contacter des partenaires pour rassembler des informations sur le fonctionnement de différentes structures, afin de les proposer aux personnes accompagnées, qui n'auraient pas le moyen de le faire par elles-mêmes mais qui, ensuite pourront s'engager dans l'action par elles-mêmes ou avec un accompagnement.

#### **G : groupes**

*« On désigne par « groupe » un acte thérapeutique réunissant plusieurs patients, réalisé par un ou plusieurs soignants, avec unité de temps et de lieu, avec ou sans utilisation d'une médiation »*

Les ergothérapeutes ont ainsi proposé des groupes de peinture, cuisine, jeux, danse, musique, des sorties piscine, médiathèque, théâtre, concert, déambulation dans la ville, visites de musées, etc.

#### **A : accompagnement**

---

<sup>18</sup> Les passages en italique de cette section sont des extraits de l'appendice 2 du guide du RIMP 2021 (version provisoire car la définitive n'est pas encore parue).

<sup>19</sup> Cf article en annexe : Marques et Morestin, 2020.

*« L'action « accompagnement » peut être définie sous le terme global de « soutien de proximité » : il s'agit d'être avec le patient, de le soutenir dans son environnement personnel, pour l'aider à accomplir les actes de la vie ordinaire. L'accompagnement est différent de la démarche qui est effectuée à la place du patient. Le relevé de l'accompagnement se réfère à un patient présent, au lieu de départ de l'acte et non à son lieu de destination. L'accompagnement peut occasionner un déplacement. »*

Les ergothérapeutes ont pu ainsi accompagner des personnes dans leur contact avec des structures de soin, de formation, de loisir, de sociabilité. L'objectif commun de ces accompagnements était de soutenir l'action de la personne, quel qu'il soit le domaine concerné, afin qu'elle ait une prise sur sa propre vie (autonomie, pouvoir d'agir), qu'elle récupère la confiance en elle-même et qu'elle se remobilise pour des activités qui puissent l'enrichir.

R : réunion pour le patient

*« Une réunion clinique pour un patient regroupe plusieurs professionnels autour du cas d'un patient particulier, à l'occasion d'un problème qui induit une réflexion spécifique sur le projet de soin [ou d'accompagnement] du patient ».*

Ont été codés seulement les réunions formellement organisées. En effet, il est courant qu'au cours des permanences un professionnel vienne rencontrer l'ergothérapeute, ou l'inverse, pour parler de la situation d'une personne, ce qui peut ou non donner lieu à un entretien individuel le jour même ou ultérieurement, ou à une orientation vers une EMPP, par exemple.

## Annexe 4 : Adresses des lieux habituels d'intervention

Bureau à l'EPS Ville Evrard : 202 Avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly sur Marne

CADA Villemomble : 3 Impasse Charles Perrault - 93250 Villemomble

HUDA Einstein : 8 rue Nicolas Copernic – 93600 Aulnay-sous-Bois

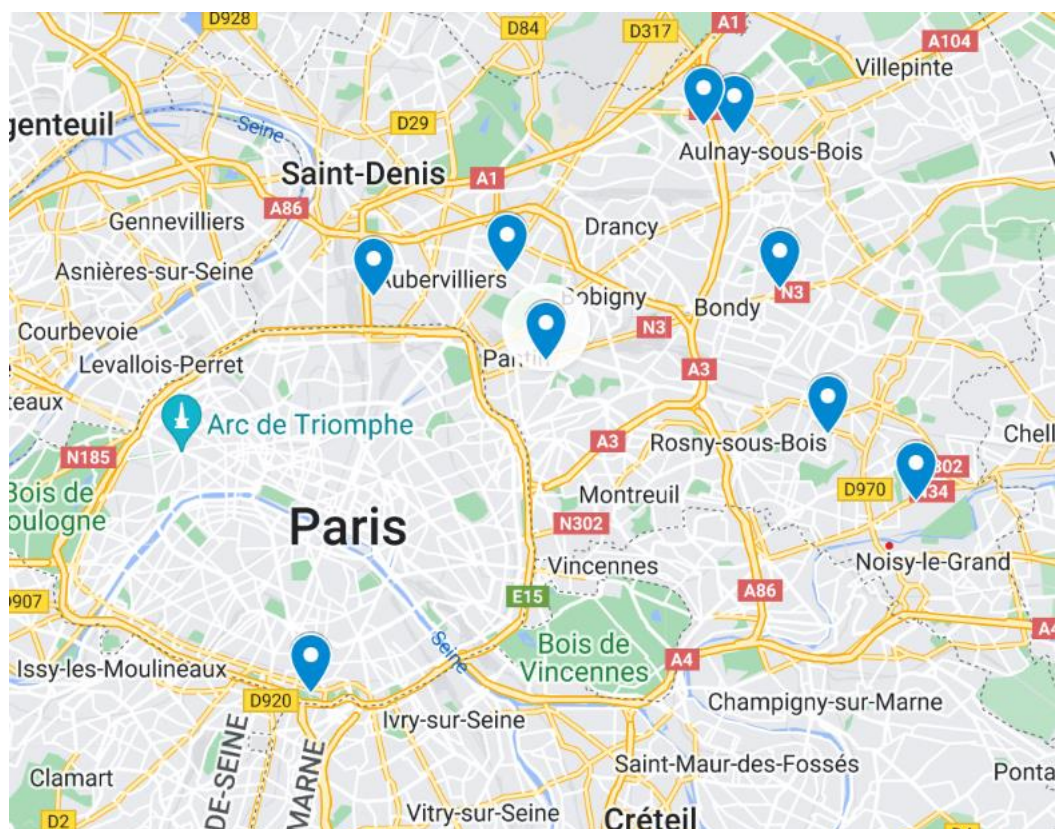
HUDA Aulnay : 2 rue François Arago – 93600 Aulnay-sous-Bois

Maison de Quartier : 5 rue St Just - La Plaine 93210 Saint Denis

Pavillon des Femmes : 57 Allée du Colonel Fabien – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Théâtre de la Cité Internationale : 21 A Boulevard Jourdan - 75014 Paris

Villes des Musiques du Monde : 4, Avenue de la Division Leclerc - 93300 Aubervilliers



## Annexe 5 : Détail de l'activité de PRACTS au CADA de Villemomble.

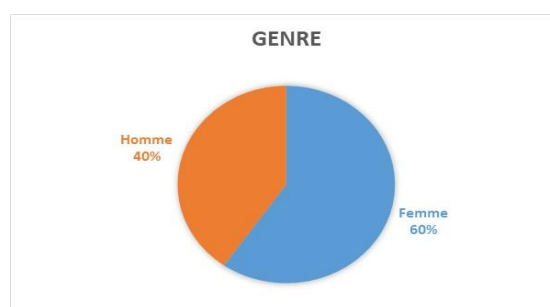
Le partenariat entre le CADA de Villemomble (Groupe SOS Solidarités) et PRACTS (EPS Ville Evrard) a débuté en 2019 pour un an et a repris en 2022.

Tout au long de l'année 2024, les ergothérapeutes sociales de PRACTS ont réalisé 37 permanences au CADA de Villemomble, les mercredis après-midi. Dans ce rapport d'activités, on discutera des éléments sur le public concerné puis les activités réalisées et enfin, les projets pour 2025.

### Quant au public :

PRACTS a rencontré 368 personnes en 2024, dont 72 personnes résidant au CADA de Villemomble. Le CADA de Villemomble a accueilli 79 ménages pour un total de 179 personnes en 2024, dont 81 enfants et dont 37 de moins de 3 ans<sup>20</sup>. PRACTS a donc rencontré 40% des personnes résidant au CADA en 2024. Parmi les 72 personnes résidant au CADA de Villemomble rencontrées par PRACTS en 2024 :

- 60% des femmes
- 32% moins de 18 ans
- 49% entre 30 et 49 ans



Pour les moins de 18 ans, la moitié est du genre féminin. L'écart important entre la part des genres apparaît chez les adultes.

Deux tranches d'âge se distinguent particulièrement : un tiers des personnes rencontrées est âgé de moins de 18 ans et la moitié a entre 30 et 49 ans.

| Age et genre | M  | F  | Total | %    |
|--------------|----|----|-------|------|
| moins 18 ans | 12 | 11 | 23    | 32%  |
| 18 à 29 ans  | 5  | 4  | 9     | 13%  |
| 30 à 39 ans  | 7  | 13 | 20    | 28%  |
| 40 à 49 ans  | 2  | 13 | 15    | 21%  |
| 50 à 59 ans  | 1  | 2  | 3     | 4%   |
| 60 et plus   | 2  | 0  | 2     | 3%   |
| Sans info    | 0  | 0  | 0     | 0%   |
| Total        | 29 | 43 | 72    | 100% |

---

<sup>20</sup> Données gentiment fournies par le CADA.

La part importante d'enfants correspond à la forte présence d'enfants dans la file active du CADA, exclusion faite des bébés.

#### Quant aux activités :

- Au sein du CADA : des activités sont habituellement organisées au sein du CADA, pendant les permanences, mais aussi quelques activités particulières, comme la Fête du CADA et les Olympiades. Ces dernières ont été co-organisées avec les travailleuses sociales (TS) du CADA, notamment dans le but de renforcer les synergies entre les professionnelles du CADA et de PRACTS.
- En dehors du CADA : 7 sorties ont été organisées exclusivement avec les résident.es du CADA de Villemomble : 2 fois au Bassin de la Villette (Paris), au Parc du 33 hectares (Neuilly sur Marne), à 2 événements à Villes des Musiques du Monde (Aubervilliers), au Château de Vincennes et au musée du Louvre. Ces sorties concernent des nombreux.ses résident.es, par exemple :
  - Château de Vincennes le 20 avril : 22 personnes
  - Bassin de la Villette le 31 juillet : 19 personnes
  - Musée du Louvre le 25 octobre : 14 personnes

La sortie au musée du Louvre a été co-organisée avec les TS du CADA, notamment dans le but de renforcer les synergies entre les professionnelles du CADA et de PRACTS.

Les sorties n'ont pas (seulement) le but du loisir mais surtout de travailler l'émancipation et la citoyenneté (voir plus de détails en Pirony et Marques, 2024). Il s'agit, par exemple d'un travail sur la prise de décision, sur la recherche d'informations sur leurs téléphones (où aller, quelle condition de gratuité, quels justificatifs présenter, quels transports prendre...), sur ses droits, sur la visibilité de ces publics dans ces espaces, entre autres. C'est pourquoi la réservation des tickets est travaillée collectivement pour que chacun.e prend le sien. Ce n'est pas une réservation de groupe. Ainsi, par exemple, chaque famille se présente au Château de Vincennes avec ses tickets, même si plusieurs familles participent de l'activité, afin qu'elles puissent y retourner sans les ergothérapeutes. Il arrive souvent que les structures refusent l'entrée aux personnes pour des motifs étranges et il est important que les ergothérapeutes puissent accompagner les personnes pour faire valoir leurs droits. Elles se sentent ainsi plus légitimes pour le faire dans ce type de situation et dans d'autres (voir la présentation des participant.es de PRACTS en annexe 1).

- D'autres activités sont proposées à l'ensemble des participant.es de PRACTS, dont 16 personnes (soit 10% des résident.es du CADA de Villemomble) ont participé régulièrement, telles que :
  - Ateliers musique du lundi après-midi : 6 résident.es ont y participé régulièrement
  - Ateliers réflexifs du vendredi après-midi : 2 résident.es y ont participé régulièrement. Ces ateliers permettent notamment de préparer la participation à des cours et à des

colloques (à la MSH Paris Nord, au ministère de la Santé, au Campus Condorcet, à la Villette)

- Des sorties : musées (de l'Immigration, d'Orsay...), parcs (de La Courneuve, d'Aulnay, des Buttes Chaumont), Zoo, Cité des sciences de la Villette.
- Concerts : 11 résident.es ont participé à 8 concerts
- Théâtre : 2 résident.es ont assisté à 3 spectacles

La diversité de ces activités permet de répondre à des besoins et envies d'un public divers (enfants, hommes isolés, femmes, couples, parents, familles).

Par ailleurs, certain.es personnes continuent à fréquenter nos activités après avoir quitté le CADA, ce qui représente la possibilité de maintenir une continuité dans leurs vies, même lorsque tout change.

Les sorties ont lieu le plus souvent pendant l'été du fait des vacances scolaires et du beau temps. L'une des difficultés pour ces sorties est l'accès par les transports, notamment de banlieue à banlieue : en effet, le bus n'est pas très fréquent, la liaison bus-RER puis RER-métro, avec des enfants et poussettes, n'est pas aisée.

En 2024, un travail important a été fait avec les TS, afin de mieux articuler nos interventions : mise en place de temps de discussion au début de chaque permanence et points pour discuter de situations. Ce travail a porté ses fruits et l'équipe de PRACTS se sent plus soutenue par celle du CADA.

#### Projets pour l'année 2025 :

- Mettre en avant la question de citoyenneté
  - Groupe de discussion sur thème : formation, bénévolat, cours de français, Villemomble partage, collocation, école
  - Discussion qui peuvent amener à visiter le territoire pour récolter les informations : médiathèque, mairie, centre sociale, autres structures ressources
- Questionnement sur le travail avec les enfants ?
  - Est-il prévu que les travailleuses sociales (TS) reprennent les activités avec les enfants, telles qu'elles le faisaient antérieurement
- Reprendre le partenariat avec la PMI, autour du suivi des enfants, des femmes (gynécologue, planning, préventions) et de la parentalité, quel partage de tâches entre CADA et PRACTS ?
  - Possibilité d'une permanence d'une sage-femme de l'EPS Ville Evrard dans le CADA pour aborder les questions souhaitées par les femmes et notamment des questions de violences, notamment l'excision.
- Continuer les sorties TS/PRACTS pour travailler le lien entre nous et avec les résident.es et le partage des tâches entre les deux équipes. En effet, certaines missions ne sont pas assurées par les TS faute de temps et, étant donné la diversité des publics et donc de besoins, une demi-journée de PRACTS ne suffit pas pour y répondre convenablement.

## **Annexe 6 : Détail de l'activité à l'HUDA Arago (Roxane Chauvet et Arsinoé Bernard-Brunel)**

Objectifs généraux au sein de la permanence :

- Travailler le lien avec les résident.e.s et les travailleurs sociaux
- Travailler autour du territoire : s'ancrer sur les territoires, découvrir les ressources disponibles.
- Renforcer les liens sociaux, travailler autour du collectif

L'année 2024 au sein de la permanence à l'HUDA Arago a été ponctuée par 3 périodes. Un projet de la Journée Mondiale des Réfugiés, une période estivale avec des activités en commun avec l'HUDA Einstein et un travail de cartographie du territoire.

Le projet pour la **Journée Mondiale des Réfugiés** a été co-construit avec :

- Christophe, conseiller numérique à l'HUDA, qui nous a proposé de participer à ce projet (un grand merci pour ce partenariat si enrichissant !)
- Un groupe de trois stagiaires : Jonathan Duran, Pauline Rolland et Yuna Cariou
- 15 participant.es

Au cours des ateliers, les ergothérapeutes ont favorisé les échanges pour le choix de thématiques à aborder. Les sujets qui ont été discutés ont été le mariage forcé, l'amour, la santé dans les zones de guerre et l'éducation. Chacune des discussions ont ensuite servi de supports pour créer des œuvres graphiques avec l'intelligence artificielle. Les œuvres créées et des nuages de mots retraçant les discussions ont été ensuite, organisées en panneaux et exposés (cf: photos) lors d'une exposition à la Commune Image à Saint Ouen, pour l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. Ces ateliers et l'exposition ont permis la rencontre de nouvelles personnes, la création de lien entre les résidents de l'HUDA, le débat et la conscientisation sur des thématiques importantes pour les participant.es, l'échange entre elleux, l'apprentissage de l'outil d'IA mais aussi de travailler en plus étroite collaboration avec les partenaires notamment Christophe et le soutenir dans son travail au sein de l'HUDA. Ci-dessous, les photos de la préparation (1), d'un des panneaux (2) et d'un participant présentant les panneaux et son processus de création à l'exposition (3).



**La période estivale** a été ponctuée de nombreuses sorties (piscine, parc) sur l'extérieur dans plusieurs lieux de Seine-Saint-Denis. Les objectifs étaient de fait de découvrir de nouveaux lieux et d'y retourner pour s'ancrer le territoire, tout en travaillant les liens sociaux entre les participant.es au travers d'activités comme des jeux dans les parcs mais également découvrir des activités sportives proposés par les villes, lors de Jeux Olympiques.

Suite à cette période, nous avons voulu approfondir le travail autour de la découverte du territoire. Pour ce faire, des **cartographies collectives du territoire** ont été réalisées en partant d'abord d'une revue individuelle des participant.es présent.es de leurs activités habituelles qui ont ensuite été mis en commun sur une carte pour localiser les lieux où étaient effectuées ces activités, permettant alors de se rendre compte que plusieurs personnes se rendait à un même endroit, ou bien l'échange de lieu permettant de réaliser diverses activités. Cette carte commune a permis de voir que les participant.es présent.es concentrent leurs activités essentiellement sur la ville de Drancy, c'est pourquoi une cartographie de la ville a été proposée. Cette cartographie a permis de mettre en évidence que les participant.es bien que réalisant la majorité de leurs activités dans cette même ville, ne traversait que très peu l'autoroute et se limitait à une partie de la ville résidentielle et peu desservie par les services et structures municipaux. Nous avons donc proposé de partir en visite à Drancy où les participant.es ont montrés aux ergothérapeutes la ville selon leurs déplacements quotidiens et selon leur utilisation et les ergothérapeutes accompagné l'accès à plusieurs services de la ville notamment le musée du château en libre accès, la médiathèque municipale et le parc communal. Ces trois espaces ont été visités et vécue au travers d'un goûter dans le parc, d'une visite du musée et de la recherche de livres pour l'apprentissage du français langue étrangère dans la médiathèque. Un retour à ensuite été fait pour revenir sur cette visite et proposer la découverte de nouveaux lieux et continuer à travailler le collectif avec le groupe qui s'est formé.

Cependant, nous remarquons que nous avons des difficultés pour faire venir les personnes au bureau de l'HUDA, que ce soit pour faire des retours sur les sorties ou pour le travail sur le territoire, et de planification des sorties. L'équipe de l'HUDA a changé entre la fin de l'année 2023 et au cours de l'année 2024, ce qui fait que nous n'avons plus d'orientations non plus, par les travailleurs sociaux. Une réunion a été faite avec l'équipe de PRACTS et de l'HUDA en fin d'année 2024, afin de permettre de représenter PRACTS et comment on travaille ensemble. Lors d'échanges avec l'équipe de l'HUDA, certains professionnels ont pu partager avec nous le fait qu'eux aussi, pouvaient rencontrer des difficultés pour faire venir les résidents au bureau, que ce soit pour des rendez-vous sociaux ou même pour le cours d'informatique, de français (où la participation est très basse), ou encore pour des activités proposés au sein des bureaux ou pour des sorties sur l'extérieur.